



GUIDE du Bénévole

Hiver Solidaire 2024 – 2025

Paroisses de Rueil-Malmaison

Présentation et Principes

Hiver Solidaire est un accueil fraternel, gratuit et temporaire proposé pendant la période hivernale pour quatre personnes, dans les locaux de la paroisse du 1 décembre 2024 au 31 mars 2025.

Hiver Solidaire n'a pas pour objectif de réinsérer les personnes accueillies mais de créer un lien en leur offrant un accueil de proximité au niveau de la paroisse et du quartier pendant l'hiver. Bénévoles et personnes accueillies se retrouvent dans un même lieu pour vivre une expérience de partage et de fraternité.

Hiver Solidaire est un accueil fraternel et simple. Ce n'est ni un hôtel ni un dortoir. Les horaires d'arrivée (19 h), de dîner (20 h) et de départ (8 h) doivent être respectés. Chacun fait un effort pour arriver à l'heure. Aussi, chacun, accueilli et bénévole, à égalité, participe au fonctionnement.

L'accueil se déroule dans les locaux de la paroisse au 10 avenue Charles De Gaulle. Il va se poursuivre chaque jour de 19h00 à 8h00.

Chacun peut participer à l'opération à sa manière, suivant ses disponibilités, ses capacités et son degré de motivation.

Fonctionnement général

Les bénévoles se relaient chaque jour tout au long de l'opération. Pour cela, chacun s'inscrit sur le planning en ligne (framadata) adressé à toutes les personnes qui se sont portées volontaires. En cas d'empêchement ou de désistement, ils préviennent la personne responsable de la semaine l'« Ange Gardien » pour que l'on puisse s'organiser.

Le parking du 19 Bd de Gaulle n'est pas disponible aux bénévoles.

L'ange gardien remet la clef aux bénévoles à 19 heures. Ceux-ci la remettent à sa place, dans la boîte à clefs, le lendemain matin (située 19 avenue Charles de Gaulle,). Bien penser à demander à l'ange gardien le code de la boîte à clef.

Les résidents arrivent pour 19 heures et doivent être partis au plus tard à 8 heures.

L'accueil se déroule en trois étapes :

- 19h00 à 22h00 (22h30 exceptionnellement) : dîner et soirée
- 22h00 à 6h45 : La nuit, extinction des feux à 22h00 (Exceptionnellement 22h30).
- 6h45 – 7h45 : petit-déjeuner, ménage, départ après rangement, fermeture du local 8h00.

Trois fonctions existent chaque jour :

1. Un responsable de la semaine ou « Ange gardien » qui assure les rôles suivants :
 - Vérifie que tous les créneaux des jours de la semaine sont bien remplis.
 - Adresse un message 72 heures avant un jour donné à tous les bénévoles concernés pour leur rappeler leur inscription.
 - Pallie les absences de dernière minute en sollicitant d'autres bénévoles, en relation avec le pôle Planning et le responsable Hiver Solidaire.
 - Accueille sur place les nouveaux bénévoles qui viennent pour la première fois,
 - Gère les clés gardées dans une boîte à clés, les met à disposition des bénévoles, et le cas échéant leur montre où se trouve la boîte à clés et leur confie le code (Bénévoles de nuit)
 - Assure le suivi de la semaine, recueille les impressions des bénévoles et les partage, si nécessaire, aux autres responsables de jour et à l'équipe Hiver Solidaire.

2. Deux bénévoles du soir

Ils ouvrent le local à 19h00. Ils gèrent l'arrivée des accueillis (au plus tard à 19h15), Ils apportent le repas, le pain et le petit déjeuner pour 6 personnes; 8 personnes en ce qui concerne le dessert pour tenir compte des bénévoles de nuit. Le repas doit débiter au plus tard à 20h00.

A partir de 21h00, jeux/ détente/ discussion. Ils partent entre 21 et 22 heures.

Des bénévoles peuvent participer à la fourniture du repas sans participer eux-mêmes au repas pour soulager le travail des bénévoles du soir.

3. Deux bénévoles de nuit (2 hommes ou 1 homme + 1 femme),
Ils sont les gardiens pour la nuit.

Ils arrivent à 20 h 45 pour le dessert et la soirée. Extinction des feux à 22h00 (Exceptionnellement 22h30.)

Les bénévoles couchent sur deux lits pliants équipés de matelas, oreiller et couverture présents sur place (à ranger tous les jours dans la chambre des résidents). Les bénévoles doivent apporter un sac de couchage ou les draps, et taie d'oreiller nécessaires.

Lever à 6 h 45, petit-déjeuner, petit-déjeuner 7h15, ménage, départ après rangement (aucune affaire ne traîne), fermeture obligatoire du local 8h00 qui ne sera plus accessible

avant le soir (sauf samedi et dimanche fermeture (8h30). Dépôt de la clé dans la boîte prévue à cet effet.

Les bénévoles ont un rôle d'intervention en cas de problème (alcool, tabac, violence, etc...) en prévenant le responsable HS (Vincent Guinamard)

Déroulement

Les bénévoles du soir et les personnes accueillies arrivent à 19h00. Il est important d'arriver à l'heure pour le bon déroulement de la soirée, le retard peut être un motif d'exclusion. Chacun se lave les mains en arrivant.

Les résidents peuvent prendre une douche dans les locaux sauf de 22 heures à 6h45 Des serviettes se trouvent à disposition dans les locaux. Une trousse et des produits de toilette (gel douche, mousse à raser, rasoirs jetables, etc...) sont distribués à l'arrivée et renouvelés si besoin. La propreté des douches est assurée par chaque personne prenant une douche et contrôlée après chaque passage.

Il est possible de faire des lessives personnelles dans les locaux d'Hiver Solidaire. Un « planning lessives » est affiché pour assurer un suivi. Les draps seront lavés une fois par semaine. Prévoir que les résidents défassent leur lit le samedi matin.

Comme une grande famille, tout le monde, accueillis et bénévoles participent au déroulement de la soirée. Un certain nombre de tâches sont à effectuer tous les soirs (préparer le repas, mettre la table, faire la vaisselle, nettoyage des locaux, etc.).

Les bénévoles « du soir » apportent le repas, le pain, et le petit déjeuner pour 6 personnes, avec un dessert pour 8 personnes, pour tenir compte des bénévoles de nuit. Il n'est théoriquement pas possible de cuisiner sur place mais il est possible de réchauffer les plats. La cuisine sur place dispose de : plats (faitout, casseroles et poêles) et de toute la vaisselle nécessaire, évier, micro-ondes, four, plaque à induction, réfrigérateur, une cafetière, deux bouilloires. Toutes les affaires HS doivent être stockées dans le placard HS.

Nous ne servons pas de porc mais nous ne nous sommes pas engagés à fournir de la viande Hallal. Aussi il convient de servir la viande à part, laissant aux accueillis la possibilité de prendre ou pas de la viande non Hallal.

Le dîner débute à 20h00. Un **temps court de silence** doit avoir lieu en début de repas : temps d'apaisement , ou courte prière intérieure et personnelle. Hiver solidaire n'est pas un hôtel. Les bénévoles doivent insister pour que tout le monde respecte le temps de présence à table pendant le dîner, sans téléphone portable.

Une fois le dîner effectué, des discussions ou des activités peuvent être proposées (jeux de carte, d'échecs, etc.) La soirée se termine vers 22h, voire 22h30 exceptionnellement.

Les personnes que nous accueillons pour dormir sont au nombre de 4 maximum.

Le lendemain, le réveil est fixé à 6h45 pour un petit déjeuner à 7h00 puis un départ à 7h45/8h dernier délai. Il est important de tenir le timing notamment pour les contraintes professionnelles et personnelles de tous les bénévoles. Le week-end, le réveil est à 7h45, pour un départ à 9h. Ce timing

est flexible suivant les bénévoles. Le samedi matin, les lits sont défaits pour que les draps soient ramassés par le bénévole en charge de la lessive.

Pour le petit déjeuner, il y a sur place du café, du thé, du sucre, du beurre et de la confiture. Les bénévoles du soir doivent fournir, en l'apportant la veille au soir, le pain et le lait nécessaire.

Les locaux et en particulier la cuisine doivent être laissés dans un état de propreté parfaite (pas de reste alimentaire, pas de déchets, ...) : nettoyage, désinfection des plans de travail, sol passé à la serpillière, lits faits. (En effet, ils sont utilisés dans la journée à l'accueil du Secours Catholique et de St Vincent de Paul). **Les bénévoles de la nuit emportent chaque matin les restants de repas** (il ne doit rien rester sauf beurre, confitures, moutarde etc...) et les poubelles.

Le lieu d'accueil est fermé pendant la journée. Les personnes accueillies peuvent laisser des affaires dans leur placard.

Il est important de communiquer entre les bénévoles. En cas de problème mineur, prévenir sur le WattsApp de l'équipe pour que l'équipe venant le lendemain soit au courant. En cas de problème important prévenir en plus le responsable HS Rueil

Remarques :

- **NE PAS QUESTIONNER LES PERSONNES ACCUEILLIES. Les bénévoles doivent respecter l'intimité des résidents en ne les questionnant pas à répétition.** Ces dernières peuvent se sentir gênées de subir les mêmes questions à répétition, tous les soirs, à cause du turn-over des volontaires qui se succèdent tous les soirs.
- Au fur et à mesure de l'initiative, des liens se tissent. Il est important de garder en tête le cadre afin d'éviter que ce soit les personnes accueillies qui finissent par accueillir les nouveaux bénévoles ; tout en leur laissant une certaine liberté.
- Les toilettes à utiliser sont celles près du dortoir des résidents. (Les autres sont réservées au secours catholique)
- L'entrée et la sortie des locaux se font exclusivement par la porte avant, côté Secours Catholique. La porte arrière (à côté des toilettes HS) est une porte de secours uniquement. Il est interdit de venir dans le passage fermé situé après la grille.

Règles

La charte Hiver Solidaire et le Règlement sont affichés dans la salle et sont distribués à tous les bénévoles. Les personnes accueillies les auront signés avant leur admission à Hiver Solidaire. Voici un rappel de quelques règles élémentaires à respecter :

- Pas d'entrée en possession d'alcool ou de drogues. La consommation d'alcool et de cigarettes est interdite dans les locaux d'Hiver Solidaire
- Pas d'entrée en état d'ébriété.
- Pas d'entrée si les conditions d'hygiène ne le permettent pas. Les personnes accueillies peuvent prendre une douche dans les locaux. Chacun doit se laver les mains dès son arrivée.
- Les situations de violences physiques ou verbales ne sont pas tolérées. Elles entraînent si nécessaire une expulsion des locaux d'Hiver Solidaire.
- Les animaux ne sont pas acceptés.
- Les bénévoles ne sont pas autorisés à donner de l'argent aux personnes accueillies ni à communiquer leurs coordonnées personnelles.
- Tout résident en cas d'absence doit signaler son absence à Gérard (06 08 13 41 76) ou à Vincent (06 77 02 33 35). Une absence de deux jours sans avoir prévenu peut justifier un renvoi.
- En cas de problème personnel, tout résident peut contacter le responsable Hiver Solidaire (Vincent) au 06 77 02 33 35.

Quelques clefs pour vivre ensemble Hiver Solidaire :

- Connaître le règlement et la charte de votre Hiver Solidaire.
- Connaître votre rôle en tant que bénévole exposé dans ce Guide.
- Participer à une réunion de sensibilisation avant de participer :

Sur place :

- Prendre le temps d'un sas entre votre journée et le moment d'accueil : prière, 5 minutes de détente, temps de concentration pour vous rappeler la raison d'être de votre présence.
- Bienveillance, liberté, rapport d'adulte :
 - o Donner les règles, expliquer le cadre pour que la personne puisse se l'approprier.
 - o Respecter sa vie intime : éviter les questions inquisitoires sur son passé, transmettre uniquement les éléments factuels, objectifs et nécessaires à l'équipe.

o Laisser à chacun le maximum de liberté.

o Ne jamais faire la morale , on ne juge pas le passé.

- Faire équipe :

o Ne pas faire seul les choses.

o Prendre le temps d'un échange avec les membres de l'équipe.

o Parler des problèmes rencontrés. Une réunion des résidents aura lieu, en principe, tous les 15 jours pour améliorer le fonctionnement de l'accueil.

Contacts en cas d'urgence :

- Samu social : 115
- Police municipale de Rueil : (01 47 32 46 46)
- Police-secours : 17 (01 41 39 49 00)
- Sapeurs-pompiers : 18 (01 47 49 47 09)

Coordination générale :

Vincent GUINAMARD	06 77 02 33 35	Coordinateur
Pierre PETETIN	06 07 67 00 77	Communication
Benoit GILLES	06 33 10 26 38	Travaux, matériel
Gérard BLEICHNER	06 08 13 41 76	Relation services sociaux
Vincent Fabre	06 02 17 16 71	